

70 c Paquebot Pasteur, n° 502, sans surcharge,



Une version abrégée de ce texte est publiée dans l'Echo de la Timbrologie de septembre 2016.



Il ne se passe pas de mois sans que l'on me soumette à l'expertise le 70 c Paquebot Pasteur sans surcharge, n° 502 du catalogue Yvert.

Petit rappel : le timbre « Paquebot Pasteur » a été imprimé en août 1939 à environ 3,4 millions d'exemplaires, quelques mois après le lancement du paquebot qu'il représente. La déclaration de la guerre, le 3 septembre 1939 empêche la mise en service commerciale du paquebot et l'émission du timbre est suspendue. Le paquebot quitte la France tout début juin 1940. Il est décidé d'émettre le timbre frappé d'une surcharge au profit aux Œuvres de la Marine. Les feuilles ont été surchargées en typographie à plat en avril 1941. La mise en vente du timbre ainsi surchargé a lieu du 17 au 22 mai 1941.

L'impression en taille-douce rotative, trois feuilles par tour de cylindre, se fait en une seule opération. Le papier gommé se présente sous la forme de bobines. Le cylindre imprime en un seul passage d'abord le numéro de la feuille et la date d'impression – le fameux coin daté – en typographie, puis la vignette en taille-douce « au vol ». Du papier anti-macule se déroule avant la perforation suivi de la coupe en feuilles de vente qui se produisent sans arrêt de la presse.¹ Le papier anti-macule qui sert à protéger la gomme est donc dentelé et découpé en même temps que les feuilles de timbres. Ces feuilles anti-macule sont enlevées après une dizaine de jours et avant les vérifications et la livraison à l'Agence comptable. L'impression du timbre a lieu du 8 - 8 - 39 au 23 - 8 - 39. Le tirage est de 3.350.000 timbres.

Les feuilles du 70 c Paquebot Pasteur ont été imprimées en 1939. On pourrait penser que les feuilles de timbres n'ont pas été déliassées et conservées telles, mais l'hypothèse que le déliassage ait été effectué et les feuilles stockées sans papier anti-macule paraît plus logique ; les timbres devant être émis peu de temps après leur impression.

Les surcharges ont été apposées en typographie à plat en 1941, feuille à feuille soit sur une presse platine contre cylindre, soit sur une presse à platine contre platine, sans doute la technique adoptée. L'utilisation d'une presse platine contre cylindre semble moins optimale pour surcharger des feuilles de timbres gravées, dentelées et gommées. Les surcharges ont été très vraisemblablement apposées sur les feuilles de timbres sans papier anti-macule, celui-ci ayant été enlevé une dizaine de jours après l'impression qui date d'août 1939.

A ce jour, sont conservées au Musée de la Poste la seule et unique feuille modèle sans surcharge, portant les indications habituelles et une autre restée également vierge. J'ai eu le privilège de les admirer il y a plus de vingt ans.

¹ Voir « La fabrication des Timbres-Poste Français », R. Pouget, Imprimerie Nationale Paris 1954.

Les timbres sans surcharge peuvent avoir deux origines. Il peut être envisagé que deux feuilles aient été présentées superposées sur la platine et que celle du dessus ait reçu les surcharges. La feuille non surchargée présenterait alors un léger foulage au verso, comme les feuilles normalement surchargées.



Feuille modèle, portant les indications habituelles

Feuille non surchargée

Feuilles conservées au Musée de La Poste, images du Musée de la Poste

Il parait difficile de concevoir qu'une ou plusieurs feuilles aient été prélevées avant surcharge et soient parvenues sur le marché philatélique par des moyens... détournés.



Timbre authentique, avec surcharge, recto et verso. Images scannées dans les mêmes conditions avec le même appareil que les suivantes.

Le catalogue Yvert précise : « Des exemplaires de ce timbre sans surcharge sont régulièrement offerts à la vente sur internet. Il s'agit en général de timbres transformés au moyen d'un procédé chimique. »

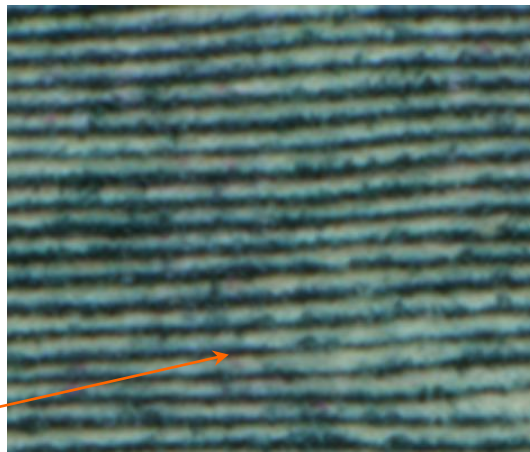
J'ai eu l'occasion d'examiner des dizaines de timbres sans surcharge, tous se sont révélés être des truquages, les trois surcharges rouges enlevées.



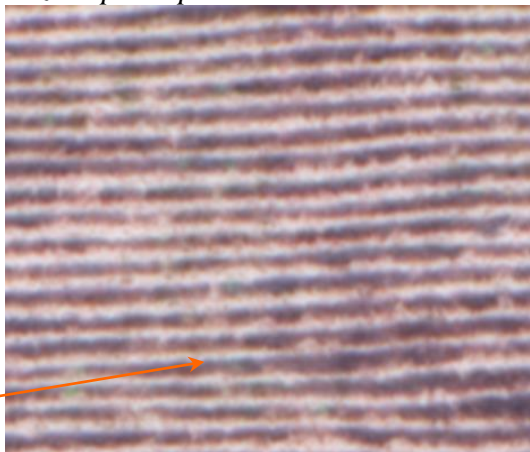
Trois truquages différents, notez les variations de nuances

Certains de ces truquages ne sont pas récents, ils sont apparus sur le marché philatélique dans les années 1950. Ils peuvent être décelés à l'œil nu, souvent les timbres sont plus ou moins décolorés, le vert, dans les zones où il y avait une surcharge, est terni, un halo est parfois visible au recto ; la gomme est altérée ou absente, des zones sont imperceptiblement colorées etc. Ces truquages ne peuvent tromper que ceux qui veulent bien l'être ; séduits par un prix « attractif », ils se laissent dépouiller par des vendeurs habiles, qui parfois fournissent même des « certificats ».

D'autres falsifications, souvent plus récentes, sont quasi parfaites et impossibles à déceler par des philatélistes mêmes un peu avertis. Les différents appareils optiques habituellement utilisés ne montrent rien du truquage, ou si peu qu'il faut vraiment savoir ce que l'on cherche pour trouver. Cependant il reste d'autres outils et parmi ceux-ci l'observation sous lumière de Wood, autrement dit l'éclairage ultra violet. Cet examen nécessite d'utiliser une lampe de forte puissance et d'avoir l'habitude de l'utiliser pour l'expertise et non de la sortir d'un placard où elle dort, poussiéreuse, depuis des semaines voire de mois.



Agrandissement d'une portion du timbre où se trouvait une surcharge, notez les petits points rosâtre



Négatif de l'image précédente, les points résiduels apparaissent en vert sur les lignes roses.

Récemment il m'a été présenté un timbre sans surcharge avec une « para oblitération », c'est à dire des traits noirs formant des hexagones, qui est apposée sur les timbres destinés à la destruction par l'Atelier des Timbres-poste. Cette « para oblitération » comparée à d'autres de la même période, s'est révélée être fausse.

Malheureusement pour le faussaire, les traces des surcharges effacées restaient visibles sous la para oblitération. Beaucoup de travail pour rien. J'ai donc établi un rapport d'expertise que j'ai remis au négociant à qui on avait confié ce timbre. Malgré cela, je suis certain qu'il va réapparaître sur le marché, peut être même avec un certificat.



Timbre truqué avec fausse « para oblitération »



Timbre destiné à la destruction avec « para oblitération »



Détail de la fausse « para oblitération »



Détail de la « para oblitération » authentique



Même image en négatif



Même image en négatif



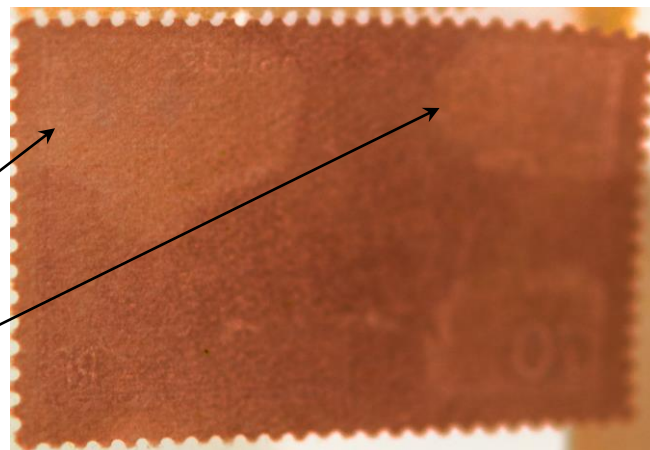
Vue partielle sous éclairage UV, les traces des surcharges sont visibles dans les deux angles supérieurs.



Traces visibles à l'emplacement où étaient les surcharges



Emplacements des surcharges enlevées



Vues en négatif des images précédentes

Il n'est pas facile de prendre des photos numériques sous éclairage ultra violet ou même sous éclairage normal rasant, et de mettre en évidence dans un fichier ce que l'œil discerne : faibles variations de couleur dans les parties gravées ou se trouvaient les surcharges, différence subtile de couleur entre le bord du timbre à l'extérieur du cadre et le reste de la vignette etc. Une image agrandie montre souvent la falsification : couleur de l'encre, contours des traits etc.

L'utilisation d'un scanner et d'un logiciel de traitement d'images facilite l'expertise. Mais ce ne sont que des outils. Ils donnent des informations qu'il faut savoir utiliser. Il faut connaître leurs atouts et leurs limites. Ils servent surtout ici à mettre en évidence des détails parfois infimes que le traitement de l'image permet de montrer à tous.

Il n'est pas possible de donner de « trucs » pour déceler cette falsification, mais l'accumulation d'indices doit conduire à mettre en doute l'authenticité de ce timbre.

On ne peut acheter cette « variété » qu'à un négociant sérieux qui délivre une facture avec reproduction du timbre - ce que d'aucuns dénomment à tort certificat. Un certificat ne peut être délivré que par un spécialiste qui n'est pas le vendeur. On ne peut être à la fois « juge et partie ».

Ce trucage ne coûte pas cher à réaliser, quelques connaissances en chimie, il peut rapporter gros, le timbre sans surcharge est coté... je vous laisse le soin de consulter votre catalogue préféré.

En tout état de cause, il est indispensable de faire vérifier tous timbres, quels que soient les signatures et les certificats, par un expert qui n'a pas déjà examiné le timbre et qui n'est pas le vendeur.